



## Information

### Titre de participation découverte FFBaD

La question de la **couverture des pratiquants non licenciés** suscite des interrogations lorsque l'on est dirigeant...On se la pose souvent lors des séances d'essais en début d'année, lorsqu'on est organisateur des Badbacools, de tournois amicaux ou de journées portes ouvertes par exemple.

Il existe désormais, le **titre de participation découverte** FFBaD, permettant d'assurer ces pratiquants **gratuitement** sur les opérations promotionnelles que vous organisez.

## Fonctionnement

### Déclarer son événement dans Poona

Il est d'abord nécessaire de **déclarer l'opération promotionnelle dans Poona** (Comme auparavant).

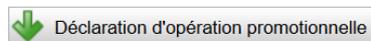
Les étapes :

1. Ouvrir Poona
2. S'identifier
3. Dans la rubrique Instances, cliquer sur le nom de l'instance (« Type »)
4. Cliquer sur l'onglet «Opération Promo.»
5. Renseigner les informations concernant votre événement
6. Cliquer sur valider

### Récupérer les documents de la déclaration

1. Cliquer sur l'opération préalablement déclarée
2. Cliquer sur :

Documents



Cela va générer un pdf dans lequel on trouve :

- La déclaration de l'opération promotionnelle préalable à l'assureur (à conserver)
- Un QR code
- L'attestation d'assurances de responsabilité civile (à conserver).

## Utilisation du QR code :

C'est ce dernier qui va vous permettre d'enregistrer et donc de couvrir les pratiquants non licenciés.

1. Scanner le QR code avec un téléphone

=> Certains téléphones le font directement avec l'appareil photo sinon vous devez télécharger une application.

### **Le QR code généré ne fonctionne que le jour J.**

2. Ouverture de l'URL sur une page web.

3. L'organisateur, conjointement avec le pratiquant non licencié, complètent le formulaire: Nom/ Prénom/ date de naissance/ adresse e-mail/ autorisation de collecte des données / autorisation parentale pour les mineurs.

4. Validation des informations saisies.

5. Un mail automatique est envoyé au pratiquant à l'adresse renseignée sur le formulaire. Ce mail comprend son titre de participation «Découverte» uniquement valable pour l'événement auquel il participe. Il est ainsi couvert.

Ce procédé est à répéter autant de fois que nécessaire pour inscrire l'ensemble des pratiquants non licenciés.

#### A NOTER :

- il est possible de créer **3 titres de participation découverte au maximum** pour 1 personne. Ce qui signifie que les participants ne peuvent faire que 3 événements sans licence au total (Badbacool, championnat entreprise, essai club).
- Pour les Badbacools et le Championnat entreprise, le Comité se charge de faire la déclaration de manifestation promotionnelle.

Nous sommes à votre disposition au 04 75 75 47 57 pour vous aider à mettre en place cette procédure.

**NB :** pour le moment, les registres classiques que vous utilisez pour les pratiquants à l'essai sont encore valables. La FFBaD travaille à la création d'un QR code annuel pour ce cas-là. Une fois qu'il sera créé, les registres seront désuets.